



# RAPSE

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

**La Lettre**

**N°23**

26 avril 2007

**C I D E F E**

CENTRE D'INFORMATION,  
DE DOCUMENTATION,  
D'ÉTUDE ET DE FORMATION  
DES ÉLUS

**ECONOMIE  
POLITIQUE**

Une formation  
exceptionnelle,  
complémentaire de  
la programmation  
nationale du Cidefe,  
en partenariat  
avec la revue  
« Économie  
et politique »

## **A**VEC LES CITOYENS, LES SYNDICATS : QUEL RÔLE DES ÉLUS POUR UNE SÉCURITÉ D'EMPLOI ET DE FORMATION ?

**Jeudi 3 mai  
2007  
9 h-17 h**

Hôtel Ibis  
163 bis avenue de Clichy  
75017 Paris  
métro Porte de Clichy  
ou Brochant (ligne 13)



### *Sommaire*

Formation Cidefe SEF .....	p. 1-2
2 <sup>ème</sup> tour et législatives .....	p. 3
✓ votes et campagne autour de notre projet	
Chiffres du chômage .....	p. 4
Airbus .....	p. 5-6
✓ le GUE auditionne les syndicalistes européens (suite)	

**L**a situation de l'emploi, notamment industriel, est dramatique. Elle pose de graves questions aux élus, aux habitants, avec les fermetures d'entreprises, les suppressions d'emplois, les délocalisations. Dans de nombreuses régions, le tissu économique et social se désagrège avec dans certains territoires des taux de chômage considérables, des bouleversements quant à la nature des emplois.

La situation des salariés est de plus en plus fragilisée par la précarité.

Nombreuses sont les entreprises qui sont sous la tutelle de donneurs d'ordres intransigeants sur les coûts. De plus en plus les actionnaires ou les nouveaux fonds d'investissements dictent leurs lois. Ne faut-il pas repenser les contrats de travail ?

L'idée progresse de l'urgence à mettre en oeuvre une véritable sécurité dans l'emploi et la formation pour chaque salarié(e), avec un nouveau contrat de travail, de créer des droits d'interventions des salariés dans la gestion, de construire un nouveau service public à l'emploi et à la formation.

**Comment les élus interviennent-ils et plus particulièrement les conseillers régionaux, les conseillers généraux et les maires ?**

**Comment les citoyens, les élus, les parlementaires peuvent-ils agir ensemble ?**

Avec la participation de :

**André Chassaing**  
député du Puy-de-Dôme,  
maire de Saint-Aman  
Roche-Savine,  
président de l'Anecr

**Maryse Dumas**  
secrétaire confédérale  
de la CGT, invitée  
comme Grand témoin

**Jean-Michel Bochaton**  
conseiller régional  
Rhône-Alpes,  
conseiller municipal  
de Valence (26)

**Catherine Mills**  
Économie et Politique

**Yves Dimicoli**  
économiste

**Gaëlle Abily :**  
vice-présidente  
du Conseil régional  
de Bretagne

**Pierre Ivorra**  
expert en entreprise

**Bulletin d'inscription  
élus et personnels territoriaux**

Nom ..... Prénom.....

Mandat exercé par l'Élu .....

Autre public, fonction exercée .....

Adresse personnelle .....

..... e-mail .....

Adresse de la collectivité :

.....

.....

Bénéficiaire d'une convention oui  non

Prix payé .....

Cachet de la collectivité  
de l'État  
ou de l'association

À découper et à retourner au Cidefa à l'adresse ci-dessous :

Cidefa 10, rue Parmentier - 93189 Montreuil Cedex

**TARIFS TTC**

	Élu municipal ou conseiller communautaire		Personnel territorial
	À la journée	Convention	
Commune ou intercommunalité			
moins de 1000 habitants	76 €	230 €	63 €
1000 à 3 499 habitants	127 €	381 €	102 €
3500 à 9 999 habitants	206 €	617 €	163 €
10 000 à 19 999 habitants	248 €	745 €	199 €
20 000 à 39 999 habitants	307 €	9 21 €	247 €
40 000 à 49 999 habitants	330 €	991 €	265 €
50 000 à 99 999 habitants	403 €	1 208 €	322 €
100 000 à 199 999 habitants	608 €	1 824 €	487 €
200 000 habitants et plus	662 €	1 985 €	529 €
Conseillers généraux et conseillers régionaux	841 €		673 €
Autres publics : 41 euros			

**Renseignements :**

Alain Moirez : 01 48 51 15 70 [amoirez@elunet.org](mailto:amoirez@elunet.org)  
Alain Pigot : 01 48 51 15 83 [apigot@elunet.org](mailto:apigot@elunet.org)

Un déjeuner est pris  
en commun.



## ■ LE 6 MAI, TOUT FAIRE POUR BATTRE SARKOSY AVEC LE VOTE ROYAL EN APPELANT À LUTTER AVEC DES EXIGENCES PRÉCISES

■ Dans les semaines qui viennent saisissons-nous des élections législatives pour appeler les citoyens à utiliser le vote utile comme signature pour l'adoption d'une grande loi de sécurisation de l'emploi ou de la formation.

Aucun programme, hormis celui de Marie-George Buffet, ne met concrètement en cause la dictature des marchés financiers et son rôle néfaste sur l'emploi. Pire même puisque plusieurs, y compris celui de Royal, proposent de compléter le financement des retraites avec des fonds de pension, ce qui aggraverait considérablement le poids des actionnaires sur la gestion des entreprises.

L'urgent c'est maintenant le 2<sup>ème</sup> tour et les élections législatives. Engageons tout de suite la bataille avec au cœur la question centrale de l'emploi.

Plus précisément mettons en avant dans le débat notre projet de loi de sécurisation de l'emploi ou de la formation sur lequel nous avons travaillé pendant six mois :

- montrons l'importance fondamentale d'une autre utilisation de l'argent pour l'investissement créateur d'emploi et non seulement une autre répartition à laquelle se limitent les gauchistes.
- insistons sur la nécessité de pouvoirs de décision pour les travailleurs dans l'entreprise pour : l'utilisation de ces financements au service du développement, toutes les questions d'emploi, contre les délocalisations.
- proposons un nouveau CDI sécurisé, la transformation des emplois précaires en emplois stables à temps plein, les 35 heures pour tous, le remplacement des retraités par des jeunes.

Nous pourrions aussi, dans les semaines qui viennent organiser des journées de travail sur ce projet de loi dans chaque région avec tous les candidats investis de ce projet, chacun d'eux étant porteur de l'engagement de mettre cette loi en débat dans le pays et à l'Assemblée Nationale.

## CHIFFRES DU CHOMAGE: ARRETER LA CONFUSION

**A** l'occasion d'un rassemblement du personnel des services statistiques de l'emploi le 19 avril prochain, l'Intersyndicale des services statistiques de l'emploi a tenu une conférence de presse pour faire se faire entendre face à la confusion qui sévit actuellement et appeler à la tenue d'États -Généraux des chiffres du chômage.

Le taux publié par l'INSEE et la DARES et commenté mensuellement par le ministre de l'emploi ne reflète effectivement plus depuis 2005 les évolutions du taux de chômage aux normes du Bureau International du Travail (BIT), faute d'intégrer les données les plus récentes issues de l'Enquête Emploi 2006. La direction de l'INSEE a en effet décidé de reporter à l'automne la révision du taux de chômage à partir de l'Enquête Emploi 2006 : en attendant, seules les statistiques de l'ANPE sont utilisées pour le calcul du taux de chômage mensuel. Le recours à ces données est pourtant fortement remis en question par les modifications apportées depuis 2005 dans la gestion administrative des demandeurs d'emploi à l'ANPE. Ces modifications ont conduit à une sous-estimation considérable du chômage dans les chiffres produits par l'agence et publiés par le ministère.

Les syndicats demandent donc qu'une expertise réellement pluraliste et transparente ait lieu sur la question des chiffres de l'emploi et du chômage : les agents du Ministère de l'emploi, de l'INSEE, de l'ANPE, d'EUROSTAT, les experts d'autres organismes (IRES, CEE, universitaires ...) doivent pouvoir travailler ensemble à partir de l'intégralité des données aujourd'hui fragmentées. Les travaux doivent se poursuivre dans le respect des codes déontologiques de la statistique publique reconnus internationalement.

Les organisations syndicales et les associations suivantes appellent à la tenue « d'États généraux des chiffres du chômage et de la précarité »

**Mardi 29 mai, 12h00-18h30**  
**ASIEM**  
**6 rue Albert de Lapparent**  
**75007 Paris**

Syndicats CGT - SYNTEF – CFDT – FO – SNU - UNSA du Ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, syndicats SNU – SUD - CGT de l'ANPE, Syndicats CGT – CFDT – SUD - CGT-FO de l'Insee, Agir Ensemble contre le chômage (AC !), Mouvement National des chômeurs et Précaires (MNCP), APEIS, Réseau Stop Précarité, Réseau d'alerte sur les inégalités, Collectif ACDC



## AIRBUS : Audition des syndicalistes européens allemand, français, anglais et espagnol par le Groupe GUE le 28 mars ( suite)

### Intervention de Daniel Le Bris :

**J**e voulais souligner tout l'intérêt que nous, syndicalistes, trouvons à faire en sorte qu'à partir de cette situation véritablement paradoxale que rencontre le groupe EADS aujourd'hui, s'éveillent, tant dans l'opinion publique que dans le monde politique, des réflexions et la volonté de travailler à des rapprochements, à des confrontations d'idées et à des solutions nouvelles. Je trouve cela très intéressant et je suis convaincu que nous sommes là en train de travailler une démarche nouvelle, permettant à une entreprise à caractère européen de trouver une voie politique de règlement de ses problématiques sur le plan européen. Cela mérite d'être souligné.

Nous sommes confrontés à une situation paradoxale, comme tout le monde l'a souligné.

◆ Voilà une entreprise, EADS, qui se porte formidablement bien ; Airbus a des commandes inédites, donc une capacité de travail que connaissent extrêmement peu d'entreprises.

◆ Ceci dit, nous sommes confrontés aujourd'hui à une financiarisation extrême de cette entreprise avec les deux actionnaires dits historiques que sont Daimler et Lagardère, qui sont des actionnaires volatiles et qui disent qu'ils vont se désengager totalement. Ils l'ont déjà fait plus que partiellement et continuent aujourd'hui, alors qu'ils sont sur ce départ, à hypothéquer l'avenir même de cette entreprise.

C'est fantastique comme paradoxe là aussi. Un paradoxe qui a un caractère véritablement politique. La responsabilité du pouvoir public est engagée. On ne peut pas aujourd'hui considérer que c'est responsable de laisser partir des actionnaires de cette envergure qui s'en sont mis plein les poches, et qui voudraient poursuivre leur désengagement en

continuant de s'en mettre plein les poches. Ils ont profité lorsque EADS a été créé, d'une gamme de produits Airbus existante, en particulier l'A320. L'A380 était aussi dans les tiroirs et en fait, ils ont profité de la rentabilité effective de cette entreprise pour faire fructifier leurs investissements.

◆ Aujourd'hui qu'il s'agit d'aller vers des investissements lourds et durables, ces messieurs n'en veulent plus. Donc, aujourd'hui, se pose la question de leur départ dans les conditions les meilleures possibles pour eux. Je crois que là aussi, les pouvoirs publics doivent dire **non, pas dans ces conditions**, vous devez engager votre responsabilité sociale. En tout état de cause, si vous partez, vous ne partirez pas aux conditions maximales du marché, telles qu'elles sont aujourd'hui définies.

Certains parlent d'erreurs de gestion. Il ne s'agit pas d'erreurs ! On est aujourd'hui confronté au fait que l'industriel est peu à peu supplanté par le financier, et cette situation crée aujourd'hui ce qu'on appelle la crise EADS et Airbus. Ce n'est pas une crise industrielle. Ce n'est pas une crise financière non plus, mais c'est la confrontation entre les deux, et la supplantation de l'industriel par le financier qui engendre cette crise.

Lorsqu'on parle de Power8, il faut aussi se rappeler que Power8 a été précédé par Route 06, qui était un plan destiné à diminuer les coûts de 30% et cela, rappelons-nous, pendant le développement de l'A380.

Aujourd'hui il faut bien peser les choses ; les difficultés rencontrées sur l'A380 sont le résultat de ce premier plan Route 06. Et on voudrait maintenant nous appliquer une deuxième saignée encore plus importante, avec un plan beaucoup plus restructurant, plaçant le financier encore plus en avant. **C'est cela qui est véritablement à condamner.**

Simplement, sur des propositions, quand on parle de droits nouveaux, je pense aussi qu'il faut des droits nouveaux, mais il ne suffit pas de dire : faisons en sorte que les représentants des salariés soient informés avant toute décision. Il me semble qu'il est important aujourd'hui, dans la situation telle qu'on la vit, que les représentants du personnel soient non seulement informés, mais qu'ils soient impliqués et qu'il **y ait l'obligation dans ce type d'entreprise, structurante économiquement et socialement au niveau régional, national et européen, que des plans alternatifs soient mis en débat dans les entreprises, et que le public soit aussi partie prenante.**

Sur la participation du public, je pense qu'il faut sortir de cette vérité toute faite qu'on voudrait nous faire accepter : les pouvoirs publics ne serait là que pour accompagner les désastres sociaux engagés par le financier. Non ! Le public est là pour orienter véritablement des politiques industrielles, et en Europe, on a besoin de cette filière aéronautique et spa-

tiale, on a besoin d'une politique industrielle.

Dans ce débat, il ne faut pas oublier le spatial où s'opère actuellement une vaste restructuration de l'activité LANCEURS ARIANE avec la volonté de rentabiliser au maximum le gros lanceur ARIANE 5. Cette politique du cours terme se traduit dès à présent par un retard à investir dans le développement du renouvellement d'une gamme complète ARIANE et l'annonce de 950 suppressions d'emploi sur le centre de R&D aux Mureaux ne serait pas sans conséquence grave pour l'avenir si elle était appliquée. Là aussi, avec des impératifs de rentabilité financière c'est le niveau d'implication française et européenne dans l'industrie spatiale qui est en jeu.

On le voit bien, au-delà d'AIRBUS, avec le plan Power 8, et ses déclinaisons, c'est toute l'activité industrielle de haute technologie dans EADS et dans toute la filière aéronautique et spatiale qui est menacée.

**L'intervention des pouvoirs publics et citoyenne pour orienter une autre politique industrielle et sociale répondant aux besoins ne peut plus être éludée.**